

#78 CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville
de Saint Denis de Pile



Dossier
LA CHARTREUSE
DE BÔMALE
RÉNOVÉE

COMMERCES
La cafetière cuivrée ouvre ses portes

CADRE DE VIE
L'entrée de ville nord en travaux

ÉCOLES
Réactivité et adaptabilité

Le projet D'UNE VILLE

« *L'optimisme est de volonté* » disait le philosophe Alain. Rarement l'avons-nous autant éprouvé.

Tandis que la crise sanitaire s'installe durablement, je mesure que les restrictions de libertés, l'absence d'offres culturelles, de loisirs et de festivités, du café en terrasse, tout comme la limitation des liens sociaux, pèsent et deviennent plus difficiles à supporter.

Mais, la course qui s'engage enfin, entre le vaccin et le virus, permet d'envisager le bout du tunnel. Au cours de cette période, je vous invite à rester prudents.

La diffusion de doses plus nombreuses, ainsi que l'ouverture de plusieurs centres de vaccination en Gironde permet de desserrer celui de Libourne ouvert par la CALI. Le rythme s'est accéléré et je suis heureuse de vous indiquer que grâce aux efforts conjoints de la CALI et de notre CCAS, l'ensemble des résidents de la RPA ont pu bénéficier d'une première injection. De nombreux autres Dionysiens ont été contactés en ce sens. Tout comme, la centaine d'entre eux qui, ne pouvant créer un compte sur internet, ont utilisé la ligne dédiée de la mairie, gérée par le CCAS, pour être inscrits et depuis peu vaccinés. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à ces opérations de vaccination.

Chères Dionysiennes, chers Dionysiens, si les manifestations du printemps ont dû cette année encore être annulées, je pense en particulier à notre Foire de la Saint-Fort si appréciée, les travaux d'amélioration de notre cadre de vie se poursuivent. Ces investissements contribuent pleinement au plan de relance de l'activité, en maintenant des emplois au sein des entreprises qui y participent. Ils préservent et embellissent notre patrimoine pour que nous ayons toujours plus de plaisir à vivre ici.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir votre Chartreuse enfin rénovée, ses espaces reconquis, le jardin d'entrée de ville, l'amorce d'une boucle piétonne mais aussi les allées vertes de notre cimetière, preuves que vos messages sont entendus.



Bon printemps à toutes et tous et courage !

Fabienne Fonteneau,
Maire de Saint Denis de Pile



La traditionnelle cérémonie des vœux n'ayant pu avoir lieu, Madame le Maire, Fabienne Fonteneau a adressé ses vœux aux Dionysiens en vidéo. Avec 6 200 vues et plus de 110 partages, la vidéo a rencontré un franc succès. A revoir sur la page Facebook de la ville.



Covid oblige, le traditionnel repas des aînés a lui aussi été annulé. Des coffrets gourmands ont été offerts aux 476 dionysiens s'étant inscrits. Tout en respectant les gestes barrières, ce fut l'occasion de prendre des nouvelles de nos aînés.

Afin de participer à la préservation des abeilles, la ville a distribué gratuitement des pièges et de l'appât pour lutter contre les frelons asiatiques. Le piégeage peut s'avérer efficace pour empêcher l'installation d'un nid à proximité de chez soi. En revanche, si le nid est déjà présent, il est indispensable d'appeler un professionnel pour le détruire.



La semaine du 8 février dernier, l'Isle est sorti de son lit. La crue a été particulièrement importante inondant largement les quais de l'Isle, les palus, le secteur des Eymerrits et Chapetit. Les services techniques, la police municipale et les élus ont été mobilisés pour soutenir les habitants de ces secteurs. Nous saluons la solidarité qui s'est organisée au cours de cette période.



**RESTEZ INFORMÉ.E DES
DERNIÈRES MESURES
CONCERNANT LE COVID-19**

SITE INTERNET DE LA VILLE :
www.mairie-saintdenisdepile.fr
PAGE FACEBOOK :
facebook.com/SaintDenisdePile
**Si vous rencontrez des difficultés
pour vous abonner à la page de
la ville ou pour consulter son site
internet, le CCAS et/ou le centre
socioculturel peuvent vous aider.**

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



vie quotidienne



6

budget 2021
Investir pour créer l'avenir



7

espaces verts publics
Une gestion en faveur de l'environnement



8

commerces
La cafetière cuivrée ouvre ses portes

boma / suivi de chantier
Dernière ligne droite avant la livraison

cadre de vie
L'entrée de ville nord en travaux

9

les projets prennent vie

10-15

LA CHARTREUSE DE BÔMALE
Un patrimoine emblématique rénové



plein de vie



16

protocole sanitaire
Réactivité et adaptabilité



17

rpa
Une cession
pour réhabiliter et agrandir



18

vie associative
Le club cycliste dionysien à l'honneur

Côté Pile n°78, Printemps 2021 - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Léa Hourlier. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile, DPV 33 Drone photo video, Sophie Pawlak, Michel Joubert, Olivier Sentenac / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.

expression politique **19**

vie dynamique **20-22**

agenda **23**



budget 2021

La route de l'Europe bénéficiera d'aménagements de sécurité afin de ralentir la vitesse et de créer des cheminements piétons. Coût pré-projet : 330 000 €

INVESTIR POUR CRÉER L'AVENIR

Une fois le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du Conseil municipal du 15 mars dernier, la commune a voté son budget le 29 mars 2021. Quatre axes majeurs constituent la politique budgétaire 2021 et affirment la volonté municipale d'améliorer les services publics, le cadre de vie des habitants et accroître l'attractivité commerciale de la commune.

- **Développer des lieux de vie et des services proposés aux habitants** (Boma, Maison du Miel et de l'Abeille, réflexion sur les équipements sportifs, dispositif de recueil cartes d'identité et passeport en mairie, nouveau service instructeur de permis de construire...)

- **Déployer des dispositifs de proximité** (outils de démocratie participative, accompagnement financier de projets co-construits, soutien à la vie associative, dispositifs d'aides financières Pass sport et Pass culture, développement du numérique...)

- **Mener des réflexions et un programme d'actions autour des équipements et du cadre de vie** (aménagement

de nouveaux espaces comme le Pavillon de Jardin et l'entrée de ville, la Brigade propreté, la préservation et la gestion des zones humides, soutien au maraîchage et circuits courts, extension des espaces verts...)

- **Améliorer la sécurité des habitants** (aménagements de sécurité routière, plan de déplacements doux, mise à jour du Plan de sauvegarde et de

gestion des risques, l'accompagnement à l'implantation de la nouvelle brigade de gendarmerie...). « *Tous ces projets menés aujourd'hui, engagés pour demain, participent à façonner l'avenir de la commune et en assurer son dynamisme et son 'bien vivre' dans l'avenir* » souligne le maire, Fabienne Fonteneau.

Une bonne santé financière et pas d'augmentation des impôts communaux. La Capacité d'Auto Financement (CAF) brute* reste à hauteur d'1 137 700 € malgré des recettes de gestion moindres en 2020. Elle permet de conserver un ratio de désendettement à 4,4 ans, signe d'une très bonne santé financière. « *Cette bonne santé financière est aussi le résultat de plusieurs années d'une saine gestion et de financement recherché pour l'ensemble de nos projets*, expliquent le maire, et Pascal Perault, premier adjoint délégué aux finances. *Les choix précédemment opérés : maîtrise des dépenses de fonctionnement pour engager une forte politique d'investissements, tout en préservant l'Épargne de gestion, apparaissent d'autant plus pertinents aujourd'hui en raison de la situation incertaine que nous rencontrons. Ils nous permettent de renforcer notre attractivité sans avoir à activer le levier fiscal, c'est-à-dire en n'augmentant pas les impôts communaux. C'est notre engagement sur le mandat* ».

« **Notre équipe maintient un cap budgétaire défini par ces trois règles majeures :**

- **Préserver un ratio de désendettement inférieur à 10 ans**
- **Maintenir un niveau d'épargne de gestion permettant d'investir**
- **Assurer une stabilité fiscale, c'est-à-dire ne pas activer ce levier »**



Pascal Perault,
adjoint au Maire
délégué aux
finances



Le Pavillon de Jardin sera rénové en 2021 pour accueillir un lieu de restauration

espaces verts publics

UNE GESTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



La commune et ses services œuvrent pour entretenir la grande superficie des espaces verts de la commune tout en s'adaptant aux exigences légales et en agissant toujours plus pour la biodiversité. Zoom sur les nouveautés.

UN FAUCHAGE ET UNE TONTE RAISONNÉS

Depuis mars 2020, le fauchage raisonné déjà pratiqué sur les bords de routes départementales a été initié sur les voies communales, principalement les grands axes reliant les lieux-dits au centre-ville. Il s'agit de limiter les passages à 4, au lieu de 6 par an afin de préserver ces refuges naturels tout en assurant la sécurité des usagers. Ainsi un traitement spécifique sera apporté à l'ensemble



des carrefours et des cœurs de villages. La hauteur de coupe des pelouses publiques va être rehaussée de 2 à 5 cm et jusqu'à 9 cm sur les bords de routes secondaires. Dans certaines zones où l'espace de tonte est grand, seuls les contours et un cheminement pour les piétons au centre seront tondus, laissant à la végétation herbacée la possibilité de s'épanouir davantage.



UNE PREMIÈRE PRAIRIE FLEURIE

A l'angle de la route du Martha et de la route de Guîtres, le service espaces verts a semé en mars un mélange de graines de fleurs et de vivaces dans cet espace de verdure de 150 m². La prairie fleurie nécessite un temps d'entretien limité et des besoins faibles en eau, tout en offrant un agréable

décor qui favorise notamment la pollinisation. Dans la même idée, une partie de la pelouse du Parc Bômale, à l'arrière de la Chartreuse s'épanouit librement. De belles surprises sont attendues à la floraison : orchidées sauvages, boutons d'or, oxalis, coquelicots, centaurées, campanules, achillées, un régal tant pour nos yeux que pour les insectes.

L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES Engazonnement de l'ancien cimetière

Les voies piétonnes de terre nue, boueuses par temps de pluie, ont été engazonnées. Des graminées adaptées ont été sélectionnées pour résister au piétinement fréquent et pour leur hauteur de pousse n'excédant pas 6cm. Cet engazonnement participera à la préservation de l'environnement et à la qualité du site. En effet, les produits phytosanitaires sont désormais proscrits dans tous les espaces publics, y compris dans les cimetières. L'engazonnement facilitera par ailleurs l'entretien du site en ne nécessitant qu'une tonte ponctuelle.

Une nouvelle haie paysagère pour le nouveau cimetière

Les anciennes haies ont été retirées pour accueillir un nouvel aménagement paysager qualitatif, autour de vivaces, d'arbustes et de végétaux adaptés à l'climate, véritables refuges pour la biodiversité. Le paillage au sol favorisera l'humidité et donc limitera les besoins en eau.

ATOUTS

- *Une pelouse moins rapidement jaunie par le soleil
- *Favoriser la faune et la flore
- *Concilier esthétique et utilité



100 ARBRES PLANTÉS DANS LA COMMUNE

C'est un engagement de la municipalité.

Les plantations, en plus de celles réalisées dans le cadre de nouveaux aménagements comme l'entrée de ville, commenceront à l'automne.

Les espèces sélectionnées :
chênes fastigiés,
eucalyptus,
chênes verts,
chênes lièges,
pommiers
d'ornement...



Une suggestion, une félicitation, un signalement
-> Utilisez l'application gratuite Tell my city



commerces

LA CAFETIÈRE CUIVRÉE OUVRE SES PORTES

Le nouveau coffee shop devait ouvrir en avril 2020. Comme pour beaucoup d'autres, la crise a mis un coup de frein à l'avancée du projet. Mais, Sébastien et Muriel n'ont pas abandonné. Avec patience et persévérance, ils ont profité de cette occasion pour « peaufiner » leur commerce en s'adaptant à ce nouveau contexte. Les travaux du local situé au rez-de-chaussée de la Résidence Lucie Aubrac, avenue François Mitterrand, ont été réalisés ces trois derniers mois. Ce nouvel établissement qui a misé sur une sélection

pointue de cafés, thés ou douceurs propose d'abord une restauration à emporter de type bowl, salades, tartes salées et sucrées, puis sur place lorsque les conditions le permettront. « *Nous avons pris le temps de déguster beaucoup de produits locaux, des torrificateurs de grande qualité. Nous avons hâte de faire découvrir toutes ces pépites à nos futurs clients* » explique Muriel. Sébastien, quant à lui, était impatient d'ouvrir et de retrouver le contact avec la clientèle. **Bienvenue à Saint Denis de Pile !**

7, av. François Mitterrand. Instagram : [La_cafetiere_cuivree](#) / Facebook : [@coffeeshoplacafetierecuivree](#)



L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS BIENTÔT CRÉÉE

Jenny Le Coz, gérante du salon d'esthétique Horizon Beauté, se propose à la présidence de la nouvelle association des commerçants dionysiens. L'objectif de l'association : consolider le lien entre les commerçants dionysiens afin de porter d'une seule et même voix leurs attentes et leurs projets pour la commune, afin de contribuer à son animation.

Contact : [Drissia Azlouni, conseillère municipale déléguée au commerce / 05 57 55 44 20](#)

EN COURS UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE

La commune relance l'édition de son guide pratique à l'attention des Dionysiens. Il présente la commune, son organisation, son conseil municipal et toutes ses structures. C'est aussi l'occasion pour les entreprises et commerces locaux de disposer d'un support diffusé à l'ensemble des habitants pour être mieux identifiés et faire de la publicité.

Contact :
Mairie-Info : 06 65 45 21 16

LOCATION SALLES POUR LES ENTRE- PRISES LOCALES

Le conseil municipal a adopté en décembre dernier de nouveaux tarifs de location des salles municipales afin d'ouvrir celle-ci aux entreprises locales. Avec cette tarification, la commune peut désormais répondre à leurs besoins de réunions et de séminaires.

www.mairie-saintdenisdepile.fr/salles_municipales
Contact : [Secrétariat des services techniques](#)



CADRE DE VIE

L'ENTRÉE DE VILLE NORD EN TRAVAUX

Cet aménagement nord comprend la création d'une liaison douce, d'un parking paysager de 44 places ainsi que d'un jardin d'entrée de ville. Conçus et pensés dans une logique de valorisation environnementale, les travaux de ce projet ont commencé la semaine du 22 mars 2021 et se termineront le 30 juin prochain.

300 spécimens d'arbres et d'arbustes, essences locales pour la plupart, seront plantés et participeront à la biodiversité.

La route départementale, réduite à 5,80m permettra la création d'une voie verte et d'un trottoir qui sécuriseront les déplacements à pied et à vélo. **Plus d'infos : www.mairie-saintdenisdepile.fr**



Fermeture de la voie (en jaune ci-dessus) du 6 avril au 30 juin 2021

Déviations par l'avenue de la Liberté et la Route de Coutras.

L'arrêt de bus CALIBUS « Bômale » est supprimé le temps des travaux. Les horaires des lignes restent inchangés.

ÉLECTIONS 2021

DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 13 et 20 juin prochain se tiendront les élections régionales et départementales. Habituellement, l'organisation simultanée de deux scrutins oblige à dédoubler les bureaux de vote. Mais au regard du contexte actuel, le ministère de l'Intérieur a porté des mesures de simplification sur le déroulement du scrutin. Ainsi, une même personne pourra présider le bureau de vote pour les élections régionales et départementales. Une même personne pourra être secrétaire de deux bureaux de vote dès lors qu'ils seront situés au même endroit. Pour protéger les aînés et en raison du contexte de crise sanitaire, en l'absence d'assesseur, c'est l'électeur le plus jeune qui sera désigné, et non le plus âgé. Enfin, les isolements pourront être mutualisés.

Renseignements en mairie : 05 57 55 44 20



Lancement des inscriptions pour obtenir votre Passeport Calinésien !

Inscrivez-vous en ligne et demandez le Passeport Calinésien qui vous permettra de bénéficier des tarifs préférentiels pour les résidents de la Cali.

Piscine : 4,90 €

Parc aquatique extérieur : 15 €

Accès espace bien-être : 12€

Piscine + espace bien-être : 18 €.

Abonnement annuel accès à tous les espaces : 100 €/mois.

BOMA

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LA LIVRAISON DE LA MÉDIATHÈQUE

Vous ne l'ignorez plus, BOMA, c'est à la fois une ambiance et un espace, celui composé par le parc, le nouveau bâtiment dédié à la Médiathèque ainsi que la Chartreuse. Les travaux de cette dernière se sont achevés fin mars 2021 (voir dossier central). Il ne reste plus maintenant que quelques mois avant la livraison puis l'ouverture de la médiathèque. La dalle sera coulée début avril après l'installation du plancher chauffant. Il reste maintenant tout le travail de finition intérieure, la création des terrasses en bois, l'aménagement paysager extérieur et des patios. **Livraison en juin. Ouverture en septembre.**

LE SITE WWW.BOMA-QG.FR EN LIGNE EN MAI PROCHAIN

Le site internet de Boma, « quartier général culturel » sera en ligne d'ici mai. Support digital de présentation de ce lieu unique, il permettra la recherche et la réservation d'ouvrages en ligne.

-> www.boma-qg.fr

suivi de chantier



la chartreuse

Bienvenue chez vous !



de bômale

UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE RÉNOVÉ

L'édifice du 16^{ème} siècle appartient à la ville depuis 1998. L'objectif de cette acquisition était de conserver dans le patrimoine communal, un espace emblématique, de grande qualité. Bien que publics, le parc de 4 hectares et la chartreuse étaient surtout fréquentés et appréciés par les mariés qui trouvaient ici un cadre exceptionnel à leur union. Grâce à la rénovation menée aujourd'hui, le bâtiment retrouve une nouvelle jeunesse !



Une réhabilitation pour préserver et optimiser notre patrimoine

Préserver un patrimoine historique emblématique et accroître les usages de ce lieu pour les Dionysiens, tels sont les objectifs de cette réhabilitation. « *La Chartreuse est un monument identitaire de notre commune auquel les Dionysiens et les habitants du territoire sont très attachés. La réhabiliter était devenu indispensable afin d'assurer sa préservation. C'est aussi un moyen de retrouver l'usage de nombreuses surfaces, puisque nous ne pouvions utiliser que la salle de réception. Les autres pièces et salons étaient très dégradés. Il n'était pas question de réaliser le projet BOMA sans rénover la Chartreuse* » explique Fabienne Fonteneau, maire de la commune.

La réhabilitation fut délicate, car ce bâtiment ancien réservait quelques embûches aux architectes et entreprises missionnés. « *La structure même du bâtiment remonte à plusieurs siècles. Evidemment, lorsqu'on veut modifier, réhabiliter ou réparer des éléments, on a toujours de mauvaises ou bonnes surprises* » expliquent-ils. Malgré des aléas ajoutés au fil de la rénovation, le budget est resté maîtrisé.

La réhabilitation comprend :

- Le nettoyage des éléments de façade et parvis et la réparation des soubassements.
- La reprise de la couverture, des ouvrages de zinguerie existants, des menuiseries intérieures : sols et murs. La reprise des huisseries, des sols, des cloisons et des faux plafonds, de tous les plâtres et la peinture de tous les murs, du chauffage, de la plomberie, des peintures et de l'électricité.
- La mise aux normes du bâtiment pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

La chartreuse accueille aujourd'hui :

- La salle de cérémonies, mariages, baptêmes républicains, et conseils municipaux
- Deux salles dédiées aux commissions et aux réunions
- Une salle d'activités et une cuisine mises à disposition des associations
- La direction du service éducation, citoyenneté et vie associative
- Les bureaux de Portraits de Familles
- Un bureau dédié au service enfance de la CALI
- Une petite salle de réunion

Les partenaires ont répondu présent pour soutenir financièrement la réhabilitation du bâtiment de la Chartreuse :



Coût des travaux

968 056 €

compris dans l'enveloppe globale de BOMA

303 686 €

32% de subventions

ÉTAT / DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :
175 000 €

DÉPARTEMENT / Maintien en état du patrimoine rural non protégé :
31 973 € + 27 593 €

CALI / Fonds de concours : 10% des 500 000 € de fonds de concours :
50 000 €





La salle des mariages entièrement repeinte conserve ses belles tomettes d'origine. L'élégant lustre apporte une touche de modernité.



Avant / après : l'entrée permettant d'accéder à la salle d'activités et au centre socioculturel.



Avant / après : le salon de réception avec sa cheminée d'origine accueillera des cérémonies comme les baptêmes républicains.



Avant / après : la salle bleue permettra aux commissions municipales de se réunir.





la chartreuse

DES SALLES COMMUNALES, DES BUREAUX ET DES ESPACES POUR LES ASSOCIATIONS

La Chartreuse fait partie intégrante de BOMA. Avec ses 430m², elle complète les possibilités offertes par le nouveau bâtiment avec un usage plus polyvalent.

Elle continuera d'accueillir les séances du conseil municipal, les mariages ainsi que les autres cérémonies républicaines (baptême républicain, cérémonie de remise de la première carte électorale...). Les séances des commissions s'y tiendront également dans des salles dédiées.

Les bureaux de la direction éducation, citoyenneté et dynamique associative y trouvent une nouvelle place. Un bureau du service enfance de la CALI dédié à la gestion du périscolaire est également intégré. Le centre socioculturel Portraits de Familles,

co-animateur du lieu, installera également ses bureaux. Il contribuera aux activités au sein de la cuisine ou de la salle d'activités et y organisera différentes animations, tout comme l'association Estamp'Isle, La Palette, MKP, Au fil du temps... « Nous avons choisi d'intégrer les associations à ce projet, c'est à la fois un atout pour Boma et une belle opportunité pour elles. Le contenu, la fréquentation des publics respectifs et les partenariats tissés entre tous ces interlocuteurs ne pourront qu'être enrichis et fructueux » explique Marie-Claude Soudry, adjointe déléguée à la Culture. « Elles ont d'ailleurs participé au comité de pilotage. C'est pourquoi, nous n'avons pas créé une coquille vide, bien au contraire » précise le maire Fabienne Fonteneau .

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



La salle d'activités qu'utiliseront les associations.

ASSOCIATION ESTAMP'ISLE SCRAPBOOKING, CARTERIE ET HOME DÉCO

« Nous sommes très satisfaits d'intégrer la Chartreuse, et notamment cette salle d'activités refaite à neuf dans un lieu si agréable et propice à la création et à l'inspiration. La salle sera plus grande que celle que nous utilisions par le passé. Nous avons hâte de reprendre notre fonctionnement classique dès que possible ! »

Contact : 06 20 18 31 85
estampisle33@outlook.fr
assoestampisle33.over-blog.com
facebook.com/association.estampisle

« un lieu agréable et propice à la création »



ASSOCIATION LA PALETTE DIONYSIENNE ARTS

« Nous attendons un vrai local d'arts plastiques depuis des années et nous ne pouvons que nous réjouir de ce déménagement. La taille et l'aspect pratique de la salle d'activités, la salle de stockage, la permanence de notre lieu de pratique sont vraiment des avantages que nous apprécions. Nous pourrions maintenant travailler sur de plus grands formats et profiter du parc pour travailler en extérieur en disposant du matériel à proximité. Enfin la visibilité dont bénéficiera le club dans cet espace sera un vrai plus. Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons une exposition des travaux réalisés ces derniers mois puis nous espérons pouvoir reprendre un planning classique : les cours adultes le mardi, enfants et adolescents le vendredi et le stage de fin août ouvert à tous. »

Contact : 05 57 49 59 57 / ltrrrrmarlet@aol.com

« nous ne pouvons que nous réjouir »



SE MARIER À BOMA

Les mariages ainsi que les baptêmes républicains vont à nouveau pouvoir être célébrés à la Chartreuse. L'architecture du bâtiment, le parc et l'Isle sont propices à sublimer ces événements heureux d'une vie ! Pour vous marier à la Chartreuse, contactez le service Etat civil à la Mairie.

QUE VONT DEVENIR LES ANCIENS LOCAUX LIBÉRÉS ?

Les locaux occupés par le CCAS et Portraits de Familles route de Paris seront intégrés à un projet de reconquête et de qualification du bâti ancien en centre-ville. Le bâtiment de la bibliothèque sera déménagé courant de l'été et sera dédié à des activités renforçant l'attractivité économique et commerciale du centre, l'équipe municipale travaille notamment à l'accueil d'un projet gastronomique. Ces deux projets seront bientôt présentés.



L'équipe de Portraits de Familles pose dans la nouvelle cuisine

« un projet
inspirant
et une belle
opportunité »

LE CENTRE SOCIOCULTUREL PORTRAITS DE FAMILLES

« Pour nous, Boma, c'est avant tout un projet inspirant et une belle opportunité pour notre centre socioculturel Portraits de Familles qui gagnera en visibilité auprès des usagers. Nous étions déjà bien logés depuis 2015 route de Paris mais à Boma ce sera encore mieux. Nous

allons pouvoir installer nos bureaux et profiter de la salle d'activités et de la cuisine pour nos nombreuses animations. Les petits plus, ce sont la possibilité de disposer d'un jardin et d'être au cœur d'un magnifique parc arboré. La ludothèque trouvera une nouvelle place valorisée au sein même de la médiathèque, où nous serons également présents, pour accueillir, écouter, orienter et animer. Les permanences d'accès aux droits (Point relais CAF, écrivain public, ateliers numériques, Point Info vacances, Point numérique CAF) et le service de proximité qui font notre identité seront toujours assurés. De même, nos nombreux « cafés », ateliers et soirées (cafés des parents, cafés thématiques, ateliers couture, ateliers culturels, ateliers cuisine, ateliers créatifs, ateliers bien-être, ateliers du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs, ateliers parents-enfants, ateliers parents, soirées thématiques, ateliers jardinage), ... continueront d'accueillir tous les publics. Pour en savoir plus, le plus simple, c'est de venir nous rencontrer ! »

Contact : 05 57 51 92 75 / portraitsdefamilles@orange.fr / www.portraitsdefamilles-csc.fr
Ouvert du mardi au samedi – Fermé les jeudis matins



protocole sanitaire

RÉACTIVITÉ ET ADAPTABILITÉ

Depuis maintenant une année, le protocole sanitaire lié à la Covid19 établi dans les établissements scolaires évolue à chaque rentrée.

Les équipes éducatives et d'animations, les agents du service intendance et de la restauration scolaire doivent sans cesse s'adapter pour appliquer les dernières mesures. Leur réactivité et leur mobilisation sont à saluer car elles participent grandement à contenir la situation. « Outre le fait que les consommations de savon et d'essuie-main ont bien sûr doublé depuis 1 an, c'est surtout la façon d'organiser le travail et les interactions avec les enfants qui ont fondamentalement changé », explique Pierre-Yves Leny, directeur du service intendance. En effet, les 20 agents en charge de la restauration scolaire ont du réadapter leur organisation de travail pour gérer les flux différemment, accroître les opérations de nettoyage entre chaque service et canaliser les plus petits dans leurs déplacements tout en s'adaptant au mieux au temps de repas de chaque élève. La pause méridienne reste le temps le plus délicat à gérer, puisque chaque niveau doit demeurer dans une zone attribuée de la cour afin de ne pas se mélanger à d'autres classes. « C'est compliqué pour les animateurs, car la priorité reste la sécurité et le respect des consignes sanitaires. Les projets

pédagogiques sont difficiles à maintenir car ils passent la plupart de leur temps à surveiller et organiser les déplacements ainsi que les temps de pauses, dans le respect du protocole et des distanciations » explique Benoit Seillery, directeur du service éducation. Et les enfants, comment s'adaptent-ils ? « Ils sont extraordinaires » répondent les responsables. « C'est vrai qu'ils sont assez disciplinés dans l'ensemble, ils portent bien le masque et respectent les consignes. Ils ont vraiment beaucoup de ressources pour s'adapter et continuer à s'amuser malgré ce contexte contraint ». La Municipalité remercie l'ensemble des agents et des enseignants pour leur adaptabilité et leur mobilisation depuis 1 an.

Merci à l'ensemble des équipes éducatives et d'intendance

« Depuis le début de la crise, nous avons mis un point d'honneur à communiquer de façon concertée avec les équipes éducatives et les parents. Huit lettres d'informations ont été envoyées à chaque nouvelle organisation, et ce malgré des directives souvent tardives du ministère de l'Éducation nationale. Cette proximité et cette réactivité dans l'information ont été appréciées et nous continuerons d'interagir ainsi avec les parents. »



Michèle Dauge,
Adjointe au maire déléguée à l'éducation

rpa

UNE CESSION POUR RÉHABILITER ET AGRANDIR



Deux entités deviennent responsables de la RPA :

Enéal (auparavant Logévie) premier bailleur social en France, spécialiste dans la réhabilitation de patrimoine immobilier d'établissements médico-sociaux, acquiert le patrimoine bâti. **Ses engagements** : assurer 800 000 € de travaux de réhabilitation et de confort dans les trois prochaines années et créer à court terme 10 à 12 logements supplémentaires. De plus, la tarification des loyers demeure conventionnée et pourra toujours ouvrir des droits APL.

LOGÉA devient le gestionnaire, agréé par le Département, de l'activité d'intérêt général d'établissement pour personnes âgées à la place du CCAS de la commune. LOGÉA est une structure associative à but non lucratif fortement engagée dans la qualité des soins dispensés et le confort de vie des personnes âgées. **Ses engagements** : conserver tous les atouts de cette structure (le personnel, les animations, la restauration sur place et bien sûr des loyers abordables pour tous) mais aussi proposer de nouvelles prestations aux résidents.

Transfert de la propriété et de l'exploitation en septembre 2021.

LA PAROLE À

« Le président et la vice présidente de l'amicale des résidents de la Résidence Autonomie Les platanes s'expriment au nom des résidents de la RPA pour faire part de leur ressenti sur les changements à venir. « Honnêtement, ce n'était pas évident au départ. Certaines informations étaient floues. Des rumeurs couraient et forcément, vu nos âges, et les difficultés ces derniers mois pour se retrouver, cela a été un peu source d'inquiétudes. Mais nous avons ensuite été rassurés lors des rencontres organisées où les informations officielles nous ont été communiquées. Les travaux de réhabilitation et de confort sont très attendus par les résidents même si comme tout projet de ce type, cela suscite là aussi des questions sur l'organisation et les changements que cela impliquera pendant quelques semaines. Nous aimons profondément la RPA et notre

Les travaux de réhabilitation sont très attendus

lieu de vie, nous souhaitons conserver ses atouts et notamment la bonne ambiance de vie qui y règne. Nous apprécions particulièrement la proximité du CCAS et des élus et nous sommes heureux qu'ils continuent de rester dans le conseil de vie sociale de la RPA et ainsi en lien avec nous. Aujourd'hui, nous aimerions en savoir plus sur la construction des futurs logements et comment cela transformera l'extérieur de notre résidence, même si on nous a rassurés sur le fait que les arbres ne seraient pas coupés ! »

LOGÉA, futur gestionnaire de la résidence.

« Au sein des structures comme la Résidence Autonomie Les Platanes, les résidents sont au cœur des projets et dispositifs mis en place. Chez LOGÉA, l'accompagnement que nous proposons est centré sur le respect des droits et libertés de la personne accueillie, la promotion de la vie sociale, de la vie collective en préservation de l'autonomie des résidents. Déjà inscrit, ou engagé sur d'autres communes de la Gironde, en Dordogne ou dans les Landes, nous proposerons aux résidents notre projet d'accueil et d'accompagnement en continuité de celui proposé par le CCAS. Le programme de réhabilitation et d'extension qui sera mené par le nouveau propriétaire, Enéal, engendra une amélioration sensible des conditions d'hébergement avec notamment une modernisation de l'accessibilité et de la sécurité. Nous saurons accompagner chaque résident durant cette phase de travaux, afin de proposer à chacun, la solution la plus adaptée à ses envies et besoins. La Résidence Les Platanes restera pendant tous les travaux un lieu de vie, celui de ses résidents ! En collaboration avec le propriétaire, les détails et l'organisation des travaux seront prochainement présentés aux résidents. »

Un lieu de vie, celui de ses résidents



vie associative

LE CLUB CYCLISTE À L'HONNEUR EN 2021

Le Club cycliste de Saint Denis de Pile est une institution depuis 1988. Créé à l'origine par Pierre Petit, il est dirigé depuis 5 ans par Joel Seynat. Organisateur de nombreuses courses au niveau local, le club se réjouit de l'accueil d'une étape du Tour de France sur le territoire.

Le contexte sanitaire impacte fortement les activités du club, il est difficile de programmer des courses car l'incertitude est toujours là. « Nous avons suspendu les entraînements hebdomadaires qui pouvaient regrouper 20 à 40 personnes. Nous ne voulons pas prendre de risques, chacun s'entraîne individuellement ou en tout petits groupes » explique Joel Seynat. Mais l'impatience de se remettre en selle est palpable. Organisateur de courses hyperactif, le président du Club a déjà un programme bien rempli en perspective dès que les feux seront au vert. « Habituellement, le club organise une dizaine de courses à Saint Denis de Pile, Villefranche-de-Lonchat, Lapouyade et d'autres communes alentours. Toutes ne pourront peut-être pas avoir lieu, mais celle du 14 juillet à Bossuet est déjà calée. La nocturne dionysienne est à l'étude car nous souhaitons un parcours dans le centre-ville. » Cette année, le passage du Tour de France à proximité de la commune enthousiasme d'autant plus ! « C'est évidemment une très bonne nouvelle

pour les cyclistes comme nous, mais aussi pour tous les habitants. Le vélo, c'est un sport fédérateur, un sport de convivialité, c'est une grande confrérie ! ». L'événement va d'ailleurs créer un nouveau rendez-vous. « Le maire de Saint-Émilion nous a sollicités pour organiser une randonnée cycliste le 15 juillet sur un parcours similaire au contre la montre mais adapté pour passer aussi sur Saint Denis de Pile », précise Joel Seynat, qui en plus d'animer le club avec un dynamisme certain, participe au rayonnement de la commune avec plaisir. Effectivement, le club dionysien, qui compte jusqu'à 80 membres, porte fièrement les couleurs de la ville et participe ainsi à sa belle renommée. Il représentera d'ailleurs la commune lors de la manifestation du 30 mai organisée par Libourne afin de tester le parcours du contre la montre. Merci au club cycliste de Saint Denis de Pile pour leur implication dans la vie locale dionysienne !

L'info en +
L'étape 19 du Tour de France arrivera à Libourne le 16 juillet 2021. Le 17 juillet, la course de 31km contre la montre, avant-dernière étape du Tour, partira de Libourne pour arriver à Saint-Émilion. Le suspense devrait être au rendez-vous, les contre-la-montre de fin de Tour ayant vocation à décider de l'attribution définitive du Maillot Jaune.

CLUB CYCLISTE SAINT DENIS DE PILE

Président : Joël SEYNAT
<http://ccsdp.free.fr/>
club.ccsdp33910@orange.fr
 06 42 46 00 57

« C'est vraiment une chance pour la ville d'avoir un club si actif. Il participe à dynamiser la vie sportive dionysienne mais aussi à animer la commune. »



Sébastien Laborde,
Conseiller
municipal délégué
au sport

COVID19 - VACCINATION ACCOMPAGNER POUR LA PRISE DE RDV EN LIGNE

Comme annoncé en conseil municipal de janvier dernier, une ligne téléphonique a été dédiée afin d'informer et d'aider les aînés dionysiens à prendre rendez-vous en ligne pour se faire vacciner. Beaucoup n'ayant pas internet ou n'étant pas à l'aise avec l'outil, cet accompagnement a été très apprécié. Près de 200 personnes ont appelé et ont pu bénéficier d'un rendez-vous grâce à l'aide déployée. « Nous continuons à être en veille sur ce sujet pour relancer et vérifier que tous les aînés ont bien fait les démarches nécessaires pour disposer de la vaccination. En parallèle, nous avons en lien avec la Cali, accompagner la vaccination de l'ensemble des résidents de la RPA », explique Christophe Gueraut, directeur du CCAS. « Ces dernières semaines, entre la demande et le nombre de rendez-vous disponibles, il y a eu un peu d'embouteillages, mais cela devra être vite réglé grâce à l'augmentation du rendement annoncé au centre de vaccination de Libourne (bientôt 600 vaccinations par jour) », confirme Colette Lagarde, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à la solidarité et aux personnes âgées. La Cali recherche d'ailleurs des professionnels médicaux (infirmières ou médecins) et des personnes pour accueillir ou encadrer.



Ligne dédiée - aide à l'inscription en ligne : 05 57 55 44 21.
www.lacali.fr/actualites-de-la-cali/centre-de-vaccination-libourne-prenez-rdv-en-ligne

La parole est à la majorité

NON AU PROJET D'EXPLOITATION DE CARRIÈRE AUX PORTES DE SAINT DENIS DE PILE

Par ouverture d'une enquête publique, nous avons été informés, d'un projet d'exploitation de carrière sur la commune d'Abzac aux lieux dits « la communauté et petit Barail ». Ce dossier, instruit par les services de la préfecture de Gironde, porte sur une demande de la société Lafarge Holcim Granulats. L'autorisation d'exploiter est demandée pour une durée de 16 ans. Pour permettre l'exploitation sur une surface de 18 hectares, il sera procédé à un défrichement progressif de 6 hectares et demi. L'exploitation est prévue sur une amplitude allant de 7h à 18h voire 22h, en cas de période de fortes demandes.

Considérant les nuisances générées par un trafic routier estimé à une cinquantaine de camions par jours, à minima.

Considérant que l'étude ne présente pas de données suffisantes pour évaluer les impacts sonores de cette exploitation, elle-même sur des villages qui surplombent le site, comme Picampeau et la Fiolle.

Considérant que les mesures compensatoires ne garantissent pas la préservation de la faune présente, particulièrement sensible aux bruits et aux vibrations.

Considérant, c'est sans doute l'un des éléments le plus grave, les effets sur le ruisseau de Picampeau dont la pérennité tout comme celles des milieux associés n'est plus garantie.

Considérant, en somme, les nuisances sonores, environnementales, ainsi que sur le cadre de vie, nous nous sommes opposés à ce projet et continuerons à nous mobiliser aux côtés de toutes celles et ceux qui se sont associés à la pétition.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

expression politique

La parole est à l'opposition

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Un adage bien maîtrisé par la majorité en place. Majorité élue avec seulement 35,8% des électeurs inscrits.

Leur programme électoral prévoyait de confier à un opérateur public la réalisation de 800 000 € de travaux de rénovation à la Résidence Autonomie les Platanes (ex RPA). Lors du CM du 05 Octobre Mme le Maire confirmait rechercher ledit opérateur. Le 13 Janvier, Mme le Maire nous rencontre pour nous informer que lors du CM du 24 Janvier sera mis au vote, la VENTE de la Résidence des Platanes au profit d'ENEAL. Estimation des Domaines : 1 750 000 €, Prix de vente : 1 400 000 € donc un cadeau INJUSTIFIABLE de 350 000 € d'argent public : celui des Dionysiens au bénéfice d'une filiale d'ACTION LOGEMENT financièrement très prospère.

Une bonne nouvelle lors du CM de Décembre : Les coffrets gourmands de nos Aînés (plusieurs centaines) seront distribués par l'ensemble des Elus début Janvier. Après avoir recontacté les services, seulement 10 coffrets nous ont été confiés le 15 Février alors que des bénévoles ont été sollicités. Nous le déplorons.

Voilà un an que la Covid 19 sévit. L'arrivée des vaccins apporte une lueur d'espoir. La demande est forte, surtout de la part des personnes prioritaires ou fragilisées. Connaissant la difficulté d'approvisionnement et ne la maîtrisant pas, la communication de la majorité a laissé croire que toutes les demandes de vaccination seraient prises en compte. Plus de 100 appels, seulement 40 personnes ont été contactées, les autres attendent encore.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :
Elena DECOLASSE / Henriette DUFOUR-CAMOUS / Pascal RAYMOND

l'étang des chèvres



L'étang des chèvres, une zone naturelle à préserver

Afin de préserver ce site des chèvres qui représente une superficie de 83 hectares, il sera prochainement classé Espace Naturel Sensible en raison des milieux naturels qui le composent et de la biodiversité qui s'y développe. Le classement en Espace Naturel Sensible permettra à la commune de : préserver la biodiversité et les milieux naturels ; maintenir l'agriculture et certains usages (pêche,...) ; développer le tourisme par une ouverture au public respectueuse des milieux fragiles ; éduquer à l'environnement ; valoriser les paysages.

Tout comme le Barail des Jais, les ressources naturelles, la faune et la flore y seront ainsi protégées et valorisées.



en savoir plus
mairie-saintdenisdepile.fr



SCOLARITÉ INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Vous êtes arrivés récemment à Saint Denis de Pile et vous avez des enfants ? Si vous êtes concernés par l'une des situations suivantes, rendez-vous en mairie pour inscrire votre enfant :

- Première fois à l'école maternelle (scolarisation obligatoire dès 3 ans - enfants nés en 2017),
 - Passage en CP à l'école élémentaire en septembre,
 - Première inscription à Saint Denis de Pile en maternelle ou à l'école élémentaire.
- L'inscription est également obligatoire en Mairie pour la restauration scolaire et le ramassage scolaire. Une fois votre enfant inscrit en Mairie, l'école vous adressera une convocation pour procéder à l'admission de votre enfant à l'école.

Renseignements 05 57 55 44 20.

**SOUS RÉSERVE
D'AUTORISATION PRÉFECTORALE**

UN CONCERT À DOMICILE / 25 AVRIL « J'IRAI CHANTER CHEZ VOUS »

À défaut que vous puissiez venir à L'Accordeur, L'Accordeur fait venir les artistes aux pieds de votre habitation ! Avec un respect strict du protocole sanitaire en vigueur.

Pour cette première édition de « *J'irai chanter chez vous* » c'est le groupe de folk rock rythm'n'blues Krazolta que L'Accordeur vous propose à la commande pour ce dimanche 25 avril. Krazolta s'est construit autour de Guillaume Sciota. Musicien à Bordeaux depuis la fin des années 90, il est nostalgique d'une période où le rock n'avait pas d'étiquettes. Après deux albums avec le groupe Bordelais RDV (2006-2014), Guillaume poursuit son chemin artistique au gré des rencontres avec en toile de fond, l'envie d'enregistrer uniquement sur bande, sans aucune intervention digitale. En un mot : retrouver les conditions d'enregistre-



ment des années 70 pour coller à un esprit, à un son. C'est par l'intermédiaire de Nicolas Bonnière (*Eiffel, Dolly...*) que Guillaume entre en contact avec Clive Martin (*Queen, Les Nègresses Vertes, Wampas, Silmarils...*). Clive est immédiatement emballé à l'idée de travailler sur cet album et uniquement en analogique, ce qu'il n'a pas fait depuis plus de 10 ans. Le Rock, le Blues, la Folk, le Rythm'n'blues composent l'univers de Krazolta, avec une constante : l'amour d'un son vintage quasiment perdu à l'heure actuelle.

+ Si vous souhaitez commander un concert (durée : 15/20 minutes) pour vous et vos proches (et voisin.e.s !) contactez L'Accordeur par téléphone au 05 24 08 43 45 ou par mail à communication@metslaprise.org

**DIM. 9 MAI 2021****LE MARCHÉ ACCUEILLE DES PÉPINIÉRISTES****PLACE DE LA RÉPUBLIQUE | MATIN |**

Sous réserve des mesures sanitaires en cours à cette date. La Foire de la Saint-Fort étant annulée, le marché accueillera quelques stands supplémentaires le dimanche 9 mai prochain sur la Place de la République.

Port du masque obligatoire.**SOUS RÉSERVE****D'AUTORISATION PRÉFECTORALE****VEN. 7 MAI 2021****MUSIK À PILE WINE NOTES #1 - YSEULT + SO LUNE****CHÂTEAU PRIEURÉ-MARQUET (SAINT MARTIN DU BOIS) | A PARTIR DE 18 H |**

Avec Yseult en piano voix (révélation féminine de l'année aux victoires de la musique) + So Lune (duo machine voix violoncelle). Révélée dans l'émission Nouvelle Star en 2014, Yseult revient plus percutante que jamais, armée de sa voix singulière et brute, la chanteuse se livre, balançant entre graves et envolées lyriques. Elle aborde différents thèmes, notamment celui de l'acceptation de soi, avec des paroles pleines de sens dans lesquelles chacun peut se reconnaître. Yseult est à la fois autrice, compositrice et interprète. Elle écrit aussi pour d'autres artistes, notamment pour Yannick Noah et Chimène Badi. Elle est le nouveau phénomène de la chanson française et en bouscule les codes. Après le succès de « Corps », elle nous bouleverse avec ses nouveaux singles « Bad Boy » et « Indélébile », premiers extraits de son EP BRUT. « Brut », tel est le mot d'ordre de cette tournée piano-voix : la voix d'Yseult et l'interprétation juste et délicate au piano de Nino Vela nous transpercent d'émotions. Quand simplicité rime avec beauté.

Tarifs : gratuit jusqu'à 12 ans inclus (réservation obligatoire cependant par rapport à la jauge) - 15 euros en prévente - 20 euros sur place (sous réserve de places disponibles). Port du masque obligatoire.

© Thibault Theodore

**SOUS RÉSERVE****D'AUTORISATION PRÉFECTORALE****3-5 JUIN 2021****FESTIVAL MUSIK À PILE****PARC BÔMALE | 23ÈME ÉDITION BIS**

Avec Keziah Jones, La Chica, Biga* Ranx, Poupie, Titouan, Oror... et toujours l'après-midi gratuite du samedi !

Une 23^{ème} édition bis, particulière, ballottée entre protocole sanitaire et envie de retrouver publics, artistes, bénévoles, partenaires et professionnels du spectacle vivant. Une édition contrainte, mais une édition essentielle. Se revoir, se retrouver, s'amuser, découvrir, en prendre plein les mirettes. C'est ce qui anime l'association et ses membres depuis quelques mois. Une perspective pleine d'espoir. Un festival longuement travaillé pour mieux encore le savourer. MusiK à Pile se place comme dénicheur de talent. Venir au festival en tant que public, s'y investir bénévolement ou en être partenaire, c'est contribuer à défricher les grands artistes de demain. Être assis ne gâchera certainement pas la fête ! Soyons raisonnables, respectons ensemble les conditions et retrouvons-nous, enfin.

Billetterie, programme et informations sur www.musikapile.fr

Port du masque obligatoire.

Avril à Juin 2021



Programme non exhaustif et susceptible de modifications en fonction des mesures sanitaires en vigueur aux dates des événements.

9 au 11 avril / REPORTÉ EN OCTOBRE
2ème festival Pile de Drôles

12 au 16 avril / ANNULÉ
Sports et vacances - thème VTT

16-18 avril / ANNULÉE
Exposition annuelle de la Palette Dionysienne

25 avril / ANNULÉ
Bal annuel de l'association Dionys Country

25 avril / Itinérant dans la ville
J'irai chanter chez vous (voir page 21)

8 mai / Monument aux Morts
Cérémonie du 8 mai

9 mai / REPORTÉE AU 15 MAI 2022
145ème Foire de la Saint-Fort

30 mai / Libourne -> Saint-Émilion
Test du circuit du contre la montre du Tour de France (organisé par La Cali)

4-6 juin / Parc Bômale
23ème Festival Musik à Pile

12 juin / ANNULÉE
Fête de fin d'année de l'association Instru'menthe

12 juin /
Représentation annuelle de l'AJD Théâtre

13 et 20 juin /
Élections départementales et régionales

19 juin / Parc Bômale
Fête de la musique

26 juin /
Gala de fin d'année de l'association Rive droite gymnastique

27 juin / Parc Bômale
Restitution Rockscool de l'Accordeur

COVID-19 : MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

RAPPEL | Les événements sont soumis aux restrictions sanitaires en vigueur à la date de l'événement et à une autorisation préfectorale.

Restez informé.e sur www.gironde.gouv.fr



VILLE DE SAINT DENIS DE PILE

TRAVAUX AMÉNAGEMENT ROUTE DE PARIS



*Un jardin, un parking
et une voie verte
en entrée de ville*



Jusqu'au 30 juin 2021
Circulation déviée